Opositando

Topic 1: Évolution de la didactique des langues. Tendances actuelles dans la didactique du français langue étrangère. Les approches communicatives

27 de septiembre de 2026

Síguenos en Instagram y entérate de nuestras últimas actualizaciones:

opositando.shop

Index

1. Introduction 1
2. Historique de la didactique des langues étrangères 1
 - 2.1 Les débuts de l'enseignement des langues en Europe occidentale 1
 - 2.2 Du modèle traditionnel à la réforme méthodologique 2
3. Principes et fondements de la didactique contemporaine 3
 - 3.1 Perspectives théoriques et épistémologiques 3
 - 3.2 L'évolution des objectifs de l'enseignement des langues 4
4. Les tendances actuelles dans la didactique du français langue étrangère (FLE) . . 5
 - 4.1 L'approche communicative et ses caractéristiques 5
 - 4.2 Développement des compétences et intégration des objectifs linguistiques, socioculturels et pragmatiques 6
 - 4.3 Innovation méthodologique : perspectives actionnelles et pédagogies intégratives 6
5. Implications didactiques dans le contexte éducatif 7
 - 5.1 Articulation avec le cadre normatif 8
 - 5.2 Ancrage dans le curriculum par compétences 8
 - 5.3 Répercussions sur le rôle de l'enseignant et l'évaluation 8
 - 5.4 Prise en compte de la diversité et inclusion 9
 - 5.5 Défis et perspectives 9
6. Conclusion 9
7. Bibliographie 11

1. Introduction

L'évolution de la didactique des langues est un processus dynamique qui s'inscrit dans les changements sociaux, culturels, pédagogiques et scientifiques des sociétés contemporaines. La compréhension des transformations qui ont marqué l'enseignement du français langue étrangère (FLE) est fondamentale pour saisir les enjeux actuels de l'enseignement secondaire, dans un contexte marqué par la diversité linguistique, l'internationalisation et l'exigence de compétences globales chez les apprenants. Le rôle central de l'enseignant s'est ainsi déplacé, passant d'un transmetteur de savoirs linguistiques à un médiateur de significations au service de la communication et de l'insertion sociale. L'abord pluridisciplinaire, enrichi par les apports de la psycholinguistique, de la sociolinguistique, de la pragmatique et de la psychologie de l'apprentissage, a permis de redéfinir les objectifs et les méthodes de l'enseignement-apprentissage des langues.

Dans ce cadre, l'étude de l'évolution de la didactique du français en tant que langue étrangère s'avère essentielle pour appréhender la pertinence des approches communicatives actuelles et la manière dont elles façonnent les réponses pédagogiques spécifiques à la réalité du système éducatif espagnol. En effet, ces approches mettent l'accent sur l'usage authentique de la langue, sur l'interaction entre apprenants et sur le développement progressif de compétences communicatives adaptées à des situations réelles de communication.

Ce thème revêt donc une importance capitale tant sur le plan institutionnel qu'en termes de formation des élèves, articulant la transmission de la langue avec la construction de compétences interculturelles et le développement d'une conscience linguistique plus large. Ainsi, aborder l'histoire, les tendances et les implications didactiques de l'enseignement du FLE permet de fonder une pratique pédagogique réflexive, respectueuse des principes institutionnels et attentive à la réalité linguistique, culturelle et éducative des apprenants.

2. Historique de la didactique des langues étrangères

2.1 Les débuts de l'enseignement des langues en Europe occidentale

L'histoire de la didactique des langues étrangères commence au Moyen Âge européen, principalement autour de l'apprentissage du latin et du grec. Ces langues étaient alors porteuses d'un savoir universel et véhiculaient la culture élitiste. La méthodologie adoptée était traditionnellement grammaticale et prescriptive, axée sur la traduction, l'analyse morphosyntaxique et la restitution textuelle. Le latin, langue de culture et de communication savante, était enseigné selon une approche déductive : l'élève mémorisait des règles grammaticales puis les appliquait

à des textes. Dès la Renaissance, l'apparition d'œuvres pédagogiques comme celle de Comenius marqua une volonté d'intégrer des procédés plus intuitifs, recourant à l'observation, à la répétition orale et aux illustrations.

Par exemple, dans les classes de latin du XVIIIe siècle, un enseignant pouvait structurer une leçon sur les déclinaisons en demandant aux élèves de réciter par cœur puis de traduire des versions latines en français, illustrant ainsi une tradition centrée sur la maîtrise formelle de la langue, à l'opposé des préoccupations communicatives actuelles.

L'émergence de la bourgeoisie, le développement des relations commerciales et diplomatiques ont progressivement introduit la nécessité d'apprendre des langues vivantes telles que le français, l'anglais ou l'allemand, non seulement pour faciliter les échanges économiques, mais aussi pour accéder à des cercles culturels et intellectuels plus larges. Les premières grammaires et méthodes intuitives ont alors vu le jour, offrant des outils structurés pour l'enseignement des langues, mais leur diffusion restait essentiellement limitée à des milieux privilégiés et à des élites instruites. Jusqu'au XIX siècle, l'apprentissage des langues étrangères demeurait largement associé à des objectifs élitistes et à des méthodologies centrées sur la répétition, la traduction et la mémorisation formelle, laissant peu de place à l'expression orale et à la communication active. Ce contexte a façonné une tradition pédagogique qui privilégiait la rigueur grammaticale et le contrôle des savoirs plutôt que l'usage pratique et social de la langue, préparant ainsi le terrain pour les réformes didactiques ultérieures qui mettraient davantage l'accent sur la communication et la compétence interculturelle.

2.2 Du modèle traditionnel à la réforme méthodologique

Le XIXe siècle a été marqué par la domination de la **méthode grammaticale-traduction**, également appelée méthode classique. Cette approche, axée sur l'étude exhaustive de la morphosyntaxe, la traduction mot à mot et l'analyse littéraire, négligeait la dimension orale et communicative de la langue. On privilégiait la lecture de textes littéraires et la traduction fidèle, reflétant ainsi une vision de la langue comme objet clos et figé. L'apprenant était face à un exercice d'érudition, dont la réussite reposait sur la capacité à mémoriser un corpus lexical et grammatical.

L'essor du rationalisme pédagogique, notamment sous l'impulsion de pédagogues comme Pestalozzi, entraîna une remise en question des méthodes traditionnelles. Peu à peu s'affirmèrent des courants novateurs, tels que la **méthode directe**, qui introduit l'utilisation exclusive de la langue cible, l'oralité et le recours à l'intuition pour favoriser l'acquisition naturelle de la langue.

Par exemple, un enseignant de français dispensant un cours à des élèves anglo-saxons pouvait recourir à des objets concrets (fruits, images, gestes) afin d'enseigner le lexique sans traduction, usant de paraphrases pour clarifier le sens et susciter la participation spontanée des apprenants. Cette méthode rompait avec la prédominance de la traduction et visait à rendre l'élève progressivement autonome dans ses interactions orales.

Cependant, la persistance d'un paradigme basé sur la transmission unidirectionnelle du savoir freina la diffusion massive de ces réformes. Il fallut attendre le XXe siècle pour que la didactique des langues soit conceptualisée comme une discipline à part entière, intégrant des principes scientifiques et psychologiques relatifs à l'acquisition linguistique.

3. Principes et fondements de la didactique contemporaine

3.1 Perspectives théoriques et épistémologiques

L'évolution de la didactique des langues au XXe siècle a consacré l'émergence d'une approche scientifique, nourrie des acquis de la linguistique structurale, de la psychologie behavioriste puis cognitive, et de la sociolinguistique. Les travaux de **Saussure** ont été déterminants pour saisir la langue comme système de signes, structuré autour de la distinction entre « langue » et « parole ». Cette conceptualisation permit de recentrer l'enseignement sur les usages effectifs de la langue dans la communication.

Sous l'influence du structuralisme, la **méthode audio-orale** s'appuya sur la répétition, l'automatisation de structures et la correction immédiate de l'erreur. Inspirée des expérimentations de **Bloomfield** et des principes du béhaviorisme, cette approche partait du postulat que l'apprentissage s'opérait essentiellement par l'imitation et le renforcement positif. Par exemple, une séance d'apprentissage du français reposait sur de courts dialogues structurés, que les apprenants répétaient en chœur, sous l'œil attentif de l'enseignant qui corrigeait systématiquement la prononciation ou la syntaxe.

L'apparition des recherches en psycholinguistique, avec **Chomsky**, a toutefois mis en lumière la complexité des processus mentaux impliqués dans l'acquisition d'une langue. La notion de compétence communicative (Hymes, 1972), la théorie de l'input compréhensible (Krashen, 1982) et la psychologie cognitive ont guidé l'élaboration d'approches plus globales, tenant compte des processus internes d'appropriation, de la motivation et de l'interaction sociale.

La **pragmatique linguistique** a, quant à elle, permis de réévaluer la place de la situation de communication et des intentions des interlocuteurs dans la construction du sens. Ainsi,

l'enseignement du FLE ne s'est plus réduit à la transmission de structures, mais s'est ouvert à la pluralité des usages et à la diversité des contextes où la langue prend sens.

Par exemple, l'étude d'une carte postale dans un manuel de FLE contemporain ne se limite pas à l'identification de la structure du passé composé, mais s'étend à la compréhension du contexte, des actes de langage (remercier, féliciter, s'informer) et à la capacité de créer un message adapté à la situation et à l'interlocuteur.

3.2 L'évolution des objectifs de l'enseignement des langues

La réorientation progressive des objectifs de la didactique des langues étrangères s'inscrit dans le développement d'un **modèle fonctionnel** et **actionnel** de la compétence langagière, en rupture avec la vision cumulative et encyclopédique de l'apprentissage linguistique. L'introduction du concept de **compétence de communication** (Hymes, 1972), complété ensuite par **Canale (1983)**, fonde les cadres actuels d'apprentissage, qui combinent les dimensions linguistique, sociolinguistique, discursive et stratégique.

L'objectif n'est plus uniquement de savoir restituer correctement une règle ou une structure, mais d'agir de manière appropriée à travers la langue, en situation authentique. Cette évolution est palpable dans le développement de **descripteurs de niveaux** (comme ceux du Cadre européen commun de référence pour les langues, Conseil de l'Europe, 2001) qui articulent les capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation.

Par exemple, les activités de simulation (commande dans un restaurant, demande d'informations à l'office du tourisme, débat en classe) sont conçues pour solliciter non seulement la correction grammaticale, mais aussi la capacité des apprenants à s'adapter à différents interlocuteurs, à gérer des actes de parole variés et à négocier du sens de manière autonome et stratégique. Elles encouragent également le développement de compétences pragmatiques et interactionnelles, telles que l'anticipation des réactions de l'interlocuteur, la reformulation, ou l'usage approprié des registres de langue. Cette orientation répond pleinement à l'exigence d'un apprentissage linguistique contextualisé, fonctionnel et flexible, ouvert à la diversité des situations de communication réelles et capable de préparer les élèves à des échanges authentiques dans des contextes culturels multiples. En ce sens, ces pratiques pédagogiques contribuent à former des locuteurs compétents non seulement sur le plan linguistique, mais aussi sur les plans social et interculturel, favorisant ainsi une approche holistique de l'acquisition des langues.

4. Les tendances actuelles dans la didactique du français langue étrangère (FLE)

4.1 L'approche communicative et ses caractéristiques

Dès les années 1970-1980, la **réforme communicative** s'impose comme le paradigme central dans l'enseignement du FLE. Cette approche s'oppose à la rigidité des méthodes structurales, en mettant l'accent sur la communication réelle et authentique, la prise en compte du contexte et la fonction de l'acte de parole. Les textes de référence, comme ceux du Conseil de l'Europe et le **Cadre européen commun de référence pour les langues** (2001), précisent que l'objectif prioritaire est le développement de la compétence à communiquer dans des situations variées.

Au niveau méthodologique, l'approche communicative privilégie :

- L'utilisation de **documents authentiques**, extraits de journaux, dialogues, annonces publicitaires, chansons, pour exposer les apprenants à des usages réels de la langue.
- La place centrale accordée à l'**interaction orale** et à la **compréhension globale**, plutôt qu'à la mémorisation de listes de vocabulaire ou de règles grammaticales isolées.
- La prééminence de **tâches signifiantes** qui simulent des situations de la vie quotidienne et sollicitent la créativité et l'autonomie des apprenants.

Par exemple, au lieu d'organiser un exercice de traduction classique, l'enseignant propose une activité où les élèves doivent préparer un itinéraire de visite à Paris, à partir d'un plan réel. Les apprenants doivent lire les horaires des monuments, comprendre les consignes de sécurité, demander leur chemin à un camarade et communiquer les informations de manière spontanée. Cette tâche mobilise diverses compétences (compréhension orale, expression orale, interaction, compétence socioculturelle) et place l'élève en situation de résolution de problème.

L'évaluation, dans ce contexte, s'attache à mesurer des performances globales et contextualisées. Sont valorisées la capacité à reformuler, s'excuser en cas d'incompréhension, s'adapter à l'interlocuteur ou élaborer une réponse appropriée à un message.

La flexibilité de l'approche communicative repose également sur une diversification des techniques pédagogiques : travail en binômes ou en groupes, jeux de rôle, débats, simulations, projets thématiques. Ces activités favorisent le développement de l'autonomie, de la coopération et de la motivation intrinsèque.

4.2 Développement des compétences et intégration des objectifs linguistiques, socioculturels et pragmatiques

L'enseignement du FLE contemporain s'inscrit dans une démarche **pluricomposante**, dépassant la juxtaposition des savoirs linguistiques pour intégrer les compétences **interculturelles, pragmatiques et stratégiques**.

Ainsi, la compétence linguistique, comprenant la maîtrise des sons, de la grammaire et du lexique, est constamment articulée aux compétences sociales et culturelles. L'objectif est de permettre aux apprenants d'interagir de façon appropriée dans des contextes variés, en percevant les enjeux des différences culturelles et pragmatiques.

Par exemple, pour travailler la distinction entre la formule de politesse « tu » et « vous » en français, l'enseignant met en place un jeu de rôle où chaque élève doit saluer et interagir selon différents niveaux de formalité : avec un professeur, un camarade, un commerçant, ou un enfant. Cette activité permet d'illustrer l'importance du registre et de la distance sociale, tout en favorisant la réflexion sur les pratiques culturelles propres à la société francophone.

D'autre part, le volet **pragmatique** se concrétise à travers l'entraînement à la gestion des actes de parole : demander, refuser, inviter, argumenter, nuancer, hypothétiser. Par exemple, à travers une simulation d'un débat sur l'environnement, les élèves peuvent développer des stratégies d'argumentation, d'accord ou de désaccord, tout en affinant leur maîtrise du conditionnel ou du subjonctif.

L'intégration consciente de ces dimensions, illustrée par le modèle du **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL, 2001)**, redéfinit la progression pédagogique : celle-ci n'est plus linéaire et cumulative, mais spiralée et située, tenant compte du niveau réel de l'apprenant et de sa capacité à agir dans et par la langue.

4.3 Innovation méthodologique : perspectives actionnelles et pédagogies intégratives

Depuis les années 2000, les tendances actuelles dans la didactique du FLE convergent vers une **approche actionnelle**, conçue comme une évolution de l'approche communicative, à la lumière des exigences de la société numérique, de la mobilité et de la citoyenneté plurilingue.

L'approche **actionnelle** (Conseil de l'Europe, 2001) considère que « l'utilisateur et l'apprenant d'une langue sont avant tout des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés » (CECRL, 2001, p.

15). Cette perspective place la **réalisation de tâches complexes et signifiantes** au cœur de l'apprentissage, en privilégiant l'autonomie, la coopération, la pensée critique et la capacité à transférer les savoirs dans des contextes variés.

Par exemple, l'enseignant propose un projet de réalisation d'un guide touristique multimédia pour les nouveaux élèves étrangers : les apprenants devront rechercher des informations, rédiger des descriptions, enregistrer des interviews et mettre en place une présentation multimodale. À travers cette démarche, ils mobilisent des compétences linguistiques, numériques, organisationnelles et interculturelles, en lien direct avec la réalité sociale et professionnelle. L'activité ne se limite plus uniquement à la maîtrise formelle de la langue, mais se veut formatrice dans une perspective globale de l'individu.

L'usage des **technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)**, l'apprentissage collaboratif, les parcours personnalisés ou encore la classe inversée, offrent de nouvelles voies pour motiver et responsabiliser les apprenants du XXIe siècle. Par exemple, l'intégration d'une plateforme en ligne permet aux élèves d'accéder à des vidéos authentiques, de participer à des forums de discussion ou de réaliser des productions écrites collaboratives, encourageant ainsi une exposition variée à la langue.

La pédagogie **intégrative** vise également à prendre en compte la diversité des profils d'apprentissage, la différenciation pédagogique et l'ancrage dans la réalité des élèves, afin de réduire les écarts et proposer un accompagnement inclusif. Par exemple, l'enseignant peut adapter les tâches à différents niveaux de compétence, en proposant des aides spécifiques aux apprenants allophones ou à besoins éducatifs particuliers.

5. Implications didactiques dans le contexte éducatif

L'évolution de la didactique des langues et l'intégration des tendances actuelles en FLE trouvent un écho particulier dans le contexte éducatif espagnol, marqué par une transformation profonde du cadre normatif et curriculaire. La **Loi Organique 3/2020**, dite Loi Celaá, consacre le développement des compétences communicatives et interculturelles comme objectifs prioritaires de l'enseignement secondaire, en conformité avec les orientations européennes. Le **Décret Royal 217/2022** sur l'enseignement secondaire obligatoire et le **Décret Royal 243/2022** sur le baccalauréat réaffirment la nécessité de promouvoir l'apprentissage actif et intégré des langues vivantes, au sein d'un curriculum basé sur des situations d'apprentissage et l'acquisition de compétences transversales.

5.1 Articulation avec le cadre normatif

L'enseignement du FLE doit ainsi s'aligner sur les **principes généraux définis par la Loi Organique 3/2020** : l'attention à la diversité, l'éducation inclusive, la valorisation des compétences citoyennes et numériques. Conformément au **Décret Royal 217/2022**, le curriculum favorise la réalisation de tâches complexes, la résolution de problèmes et l'immersion dans des situations authentiques qui sollicitent l'usage fonctionnel de la langue. L'évaluation, désormais conçue comme un processus continu, formatif et global, privilégie la progression du **savoir-agir linguistique** et la capacité à interagir efficacement dans des contextes pluriels.

Par exemple, lors de l'élaboration d'une séquence didactique, l'enseignant de FLE est invité à choisir des tâches qui couvrent les divers axes de compétence (linguistique, sociolinguistique, pragmatique et stratégique), en intégrant des documents authentiques (vidéos, extraits de blogs, articles de presse) et en variant les modalités de travail : en groupes, en ateliers, en parcours individuels différenciés. La finalité est de simuler des situations de la vie réelle, par exemple l'élaboration collective d'un podcast sur un événement local, dans lequel chaque élève participe à la production, à l'enregistrement, à l'édition et à la diffusion du contenu.

5.2 Ancrage dans le curriculum par compétences

L'approche **par compétences** requiert une planification pédagogique qui s'articule autour de **situations d'apprentissage complexes**, impliquant non seulement la connaissance de la langue mais également la capacité à apprendre à apprendre, à coopérer, à résoudre des défis cognitifs et sociaux. Cette intégration, soutenue par les textes officiels (Décret Royal 217/2022), nécessite de concevoir des activités ouvertes, contextualisées et différenciées, qui permettent à chaque élève de progresser à son rythme tout en partageant des objectifs communs.

Par exemple, l'organisation d'un jeu de simulation diplomatique (modélisation d'une négociation internationale en français) permet aux élèves d'activer des ressources langagières en situation de tension, d'apprendre à argumenter, à négocier et à prendre en compte les codes interculturels, activités explicitement valorisées par les documents normatifs.

5.3 Répercussions sur le rôle de l'enseignant et l'évaluation

Le rôle de l'enseignant de FLE se transforme, passant de **transmetteur de savoirs** à **facilitateur** et **médiateur d'apprentissages**. Il s'agit de guider l'élève dans la construction de ses compétences, d'encourager l'autonomie et la prise d'initiative, de créer un environnement favorisant l'expérimentation, l'erreur constructive et la réflexion métacognitive. L'enseignant doit

savoir gérer l'hétérogénéité des parcours, mettre en place des outils d'autoévaluation, organiser des retours formatifs et accompagner le développement personnel de l'élève.

Par exemple, l'utilisation d'un portfolio linguistique permet à chaque élève de documenter ses progrès, de réfléchir à ses propres points forts et axes d'amélioration, tout en se fixant des objectifs personnalisés, ce qui correspond à la philosophie de l'évaluation formative promue par le Décret Royal 217/2022.

5.4 Prise en compte de la diversité et inclusion

Les textes officiels insistent sur l'importance de reconnaître et de valoriser la **diversité des profils d'apprenants**, notamment dans les classes multilingues et multiculturelles. Il est essentiel d'adapter les démarches didactiques par le biais de la différenciation pédagogique, du soutien individualisé et de la valorisation des apports plurilingues, en cohérence avec les principes de l'éducation inclusive (Loi Organique 3/2020).

Ainsi, dans une classe d'élèves allophones, l'enseignant proposera des tâches adaptées à la progression de chacun, offrira des aides ciblées pour les apprenants à besoins spécifiques et favorisera la collaboration entre pairs. L'introduction de la médiation linguistique, telle que préconisée par le CECRL, permet aux élèves de jouer un rôle actif dans la compréhension et la transmission des informations, cultivant ainsi l'empathie et la coopération.

5.5 Défis et perspectives

Malgré les transformations initiées, l'intégration pleine et entière des tendances actuelles de la didactique du FLE requiert un travail continu de formation des enseignants, d'évaluation des pratiques et d'ajustement aux innovations scientifiques et aux mutations sociétales. La prise en compte des réalités numériques, la gestion de l'hétérogénéité, la valorisation de la créativité et la promotion de l'éducation citoyenne constituent des défis de premier plan pour assurer la qualité et l'équité de l'enseignement du FLE au sein du système éducatif espagnol.

6. Conclusion

L'évolution de la didactique des langues, et plus particulièrement celle du français langue étrangère, reflète la complexité et la richesse d'une discipline en perpétuelle transformation, à l'image des sociétés dans lesquelles elle s'inscrit. La rupture avec les modèles traditionnels fondés sur la transmission et la mémorisation, au profit de démarches communicatives, intégratives et actionnelles, a profondément renouvelé les finalités, les contenus et les méthodes de

l'enseignement. L'accent mis sur la compétence à communiquer et à agir dans la langue, la prise en compte des enjeux culturels et sociaux, ainsi que l'intégration des outils numériques et de l'apprentissage collaboratif, positionnent la didactique du FLE comme une discipline ouverte, en dialogue constant avec les sciences du langage, les technologies et les politiques éducatives.

Dans le contexte réglementaire espagnol actuel, jalonné par la Loi Organique 3/2020 et les décrets royaux 217/2022 et 243/2022, l'ancrage curriculaire de ces principes conduit à repenser tant le rôle de l'enseignant que l'organisation et l'évaluation des apprentissages. Les défis de la diversité, de l'innovation et de l'accompagnement personnalisé invitent à la réflexion, à l'expérimentation et à la collaboration de tous les acteurs éducatifs, afin d'offrir à chaque élève la possibilité de devenir un acteur compétent, autonome et engagé dans la société plurilingue et interculturelle du XXIe siècle.

7. Bibliographie

- Canale, M. (1983). From communicative competence to communicative language pedagogy. In J. C. Richards & R. W. Schmidt (Eds.), *Language and communication* (pp. 2-27). Longman.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Didier.
- Décret royal 217/2022, du 29 mars, établissant l'organisation et les enseignements minimaux de l'éducation secondaire obligatoire. (2022). *Journal officiel de l'État*, 76, 30 mars 2022, 41571–41789.
- Décret royal 243/2022, du 5 avril, établissant l'organisation et les enseignements minimaux du baccalauréat. (2022). *Journal officiel de l'État*, 82, 6 avril 2022, 46047–46408.
- Hymes, D. (1972). On communicative competence. In J. B. Pride & J. Holmes (Eds.), *Sociolinguistics: Selected readings* (pp. 269-293). Penguin.
- Krashen, S. D. (1982). *Principles and practice in second language acquisition*. Pergamon Press.
- Loi organique 3/2020, du 29 décembre, modifiant la loi organique 2/2006, du 3 mai, sur l'éducation. (2020). *Journal officiel de l'État*, 340, 30 décembre 2020, 122868–122953.